Le rebours

RÉSIDENCE ARTISTIQUE EN PAYS DE BRAY SEINOMARIN

APPEL A RESIDENCE DU REBOURS – MARS A JUIN 2022

DEMANDE D'INSCRIPTION

La fiche de demande d'inscription est à renvoyer complétée au plus tard le 28 novembre 2021 par e-mail à bonjour@lerebours.eu
Merci de joindre à cette demande un dossier du projet, un CV de l'artiste ou du groupe porteur du projet, tous documents complémentaires liés au projet (vidéos, photos, etc), ainsi que la copie de l'insertion au Journal officiel de l'extrait de la déclaration initiale de la compagnie.
Les réponses seront communiquées par email au plus tard le 30 décembre 2021.

Votre structure	
Nom de la structure	
Prénom, nom et fonction des membres de l'équipe en résidence	
Personne à contacter	
Téléphone / e-mail	
Site internet	
Ville et département du siège social	
La structure est-elle/a-t-elle été subventionnée en 2020, 2021, 2022 ? Si oui dans quel cadre ?	

Votre projet	
Nom du projet	
Présentation du projet à résumer en 10 lignes	
Stade du projet au moment de la résidence demandée	
Partenaires du projet	
Dates et lieux de diffusion éventuels	
Périodes de résidence souhaitées dans l'ordre de préférence, avec un minimum de cinq jours, entre le 26/02/22 et le 02/07/22	- - - - - -
Envisagez-vous des répétitions et/ou représentations publiques ?	

Autre	
Avez-vous des besoins ou demandes particulières pour cette résidence ?	

Règlement :
Le rebours met à disposition

- une salle de répétition de 185m² - 20,5m x 9m. Correction phonique. Occultée totalement avec possibilité d'ouvertures pour travailler à la lumière du jour. Sol en béton.
- un équipement lumière : 4 pars – 4 Pcs – 2 F1 / 1 console Lumière / 4 pieds
- un équipement son : 2 enceintes sur pieds / 1 console son 4 pistes / 2 micros
- un vidéoprojecteur
- un gîte de 100m², pour 8 personnes, avec au rez-de-chaussée une cuisine équipée (four, plaques à induction, lave-vaisselle, micro-onde, grille-pain, cafetière, bouilloire, lave-linge), un espace salle à manger, un grand salon, une salle d'eau et un wc. Une partie du salon peut s'isoler et devenir une chambre d'appoint avec un canapé-lit de deux personnes. 3 chambres à l'étage. Chacune pour deux personnes (elles sont modulables : au choix un lit deux places ou deux lits une place). Une salle d'eau, un wc.
- 2Ha d'espaces extérieurs entre zones arborées et prés.
- 200m² de grange sécurisée mais pas encore exploitée pouvant servir d'atelier de construction ou d'espace supplémentaire de travail.

Il est recommandé aux compagnies de venir accompagnées d'un.e régisseur.se ou d'un.e référent.e technique.

Le tarif est de **120€ TTC* par jour**.
Pour les jeunes compagnies et celles qui ne sont pas encore soutenues de façon pérenne et solide par des théâtres ou institutions, le rebours propose un second tarif aux compagnies existantes depuis moins de 4 ans : **80€ TTC* par jour.**
Le tarif comprend les espaces de travail, le gîte, les draps, serviettes et les charges afférentes.
Le rebours ne prend pas en charge les frais de transport et la nourriture.

** L'association Le rebours n'est pas soumise à la TVA conformément à l'article 293 B du Code Général des Impôts*